

KIT MILITANT
ELECTIONS EQUATORIENNES

La Révolution Citoyenne est en marche!



INTRODUCTION

La Révolution Citoyenne est un concept central dans l'action politique du Parti de Gauche. Nous sommes convaincus que seul le peuple par son action consciente est capable de mener le changement radical que le moment historique que nous vivons nous impose. Cette conviction n'a rien d'incantatoire ou d'utopiste, elle est nourrie en permanence par des expériences, des luttes et des résistances que partout dans le monde nous montrent qu'il est possible de briser l'idéologie dominante qui cherche à nous faire croire que le capitalisme est un horizon indépassable.

L'Amérique Latine occupe une place très particulière dans cette bataille. Les plus grandes victoires contre le capitalisme et sa forme financière mondialisée se concrétisent actuellement dans ce continent. La gauche a pris le pouvoir dans un grand nombre de ses pays et est entrain de démontrer que un autre monde est réellement possible, non pas par des paroles mais par l'action.

L'Equateur est un des pays qui est au devant de cette lutte. Du haut de ses 15 millions d'habitants, la République Equatorienne tient tête depuis 6 ans déjà aux plus grandes entreprises multinationales telles que la Texaco, aux tout-puissants organismes internationaux tels que le FMI et la Banque Mondiale et même à son voisin du Nord, les Etats-Unis. Ce n'est donc pas un hasard si nos mots d'ordre convergent, se croisent et s'alimentent les uns aux autres. Peut être quelques uns parmi vous, seront surpris d'apprendre que notre fameux mot d'ordre, la « Révolution Citoyenne », nous vient du processus à l'œuvre en Equateur !

La Révolution Citoyenne, puisque celui-ci est son nom donc, menée par le Président Rafael Correa, est un processus extrêmement novateur, qui mérite notre plus grande attention. Le peuple Equatorien a mis en en place, en 2007, une Assemblée Constituante. Il l'a fait d'une façon remarquable et très riche en enseignements. Aujourd'hui une nouvelle phase politique s'annonce puisque le 17 février 2013, le peuple Equatorien est appelé à voter pour élire son président et ses députés nationaux.

La Commission Internationale du Parti de Gauche a voulu profiter ce moment politique important pour lancer son deuxième « kit militant » sur l'Amérique Latine. **Nous espérons qu'il contribuera à mener notre campagne de soutien à la réélection de Rafael Correa par sa contribution à la compréhension de ce qui est en jeu en Equateur.**

Ce kit est bien sûr un outil pour affiner nos arguments et notre compréhension dans cette période électorale mais nous avons essayé aussi de faire un travail plus en profondeur, réfléchi de telle façon qu'il puisse avoir plusieurs lectures. **Il s'agit avant tout d'un outil d'éducation populaire** qui peut satisfaire autant celui ou celle qui désire approfondir ses connaissances sur le processus de la Révolution Citoyenne chez lui, que celui ou celle qui a envie de mettre en place un atelier de lecture.

Le travail a été coordonné par le responsable de la Commission Amérique Latine, Eduardo MENESES et est basé sur le travail collectif de plusieurs camarades de la commission: Guillaume BEAULANDE, Ramzi KEBAILI, Céline MENESES. Merci encore une fois à Marie GAUDFERNAU pour ses quelques nuits dédiées à la relecture.

HASTA LA VICTORIA SIEMPRE COMPAÑEROS !!





MODE D'EMPLOI

Ce "kit" est un document divisé en quatre parties complémentaires qui peuvent être lues séparément les unes des autres sans que cela affecte la compréhension de leur contenu.

- La première partie est une partie historique qui permettra d'approfondir la compréhension des luttes et des résistances qui ont mené jusqu'à la Révolution Citoyenne.
- La deuxième partie, relate la mise en place de l'Assemblée Constituante et analyse son fonctionnement. Cette partie peut être utile pour nous projeter dans les enjeux posés par le mode de fonctionnement d'une assemblée constituante.
- La troisième partie est une analyse des caractères novateurs de la nouvelle constitution équatorienne. Cette partie est riche par la radicalité des certaines de propositions politiques inscrites dans la constitution équatorienne, notamment les droits de la nature, la citoyenneté universelle, la question de la dette publique et la gestion des médias.
- La quatrième partie présente le Plan National pour le Bien Vivre du gouvernement Equatorien et donne un aperçu des résultats obtenus après 6 ans de révolution citoyenne. Cette partie est spécialement destiné à nourrir les arguments qui montrent les avancées énormes qu'a conneu 'Equateur depuis le début de la R2volution Citoyenne en 2006. Il s'agit sans doute de la partie la plus utile en cette période électorale.

Deux annexes ont été joints en fin de kit pour faire un point plus détaillé sur deux expériences très intéressantes mises en place par le gouvernement de la Révolution Citoyenne et que à notre sens méritaient de s'y arrêter car elles peuvent être riches en enseignements.

- La première annexe est une présentation du projet Yasuni-ITT, dont l'objectif est de mettre en place une transition vers une société post-pétrolière en Equateur.
- La deuxième annexe est une fiche sur l'Audit Intégral de la Dette mené en Equateur et qui rentre en résonance avec les luttes menées actuellement pour un audit citoyen de la dette en France.

ATELIERS DE LECTURE

La commission internationale « Amérique Latine » du parti de Gauche est totalement à votre disposition pour mettre en place des ateliers de lecture à partir de ce kit, à vous de nous faire signe :
http://www.lepartidegauche.fr/contact?commission=9063-commission-international-et-defense



SOMMAIRE



I – CHRONIQUE DE LA « REVOLUTION CITOYENNE »

Dans de notre premier « Kit militant » sur l'Amérique Latine, qui s'est concentré sur la situation politique au Venezuela, nous disions déjà que **la gauche latino-américaine de la fin du XXème siècle avait souvent fait allusion à la nécessité d'une bataille pour une « deuxième indépendance » du continent**. Cette notion de deuxième indépendance porte une double dimension : la critique radicale de la première « indépendance » et la perspective d'un véritable processus révolutionnaire. Il faut noter que cette dernière perspective est une lutte qui se mène historiquement, en Equateur, sur deux fronts, étroitement liés mais qui n'ont pourtant pas toujours été convergents :

- **la lutte contre l'héritage colonial**, facteur structurant de l'économie équatorienne mais aussi contre le racisme et la discrimination vis-à-vis de la population indigène et afro-équatorienne. Ceci s'exprime aujourd'hui dans le caractère plurinational de l'Etat équatorien, et qui est reconnu par sa constitution.
- **la lutte pour la sortie du système capitaliste** et la construction du « socialisme du XXIème siècle » (de plus en plus défini en tant que « socialisme du Bien Vivre »). [1]

C'est précisément la convergence de ces deux luttes qu'a permis d'aboutir au processus historique de la Révolution Citoyenne. Il nous a donc semblé essentiel de retracer cette histoire, pour mieux comprendre l'importance et la radicalité du moment politique que l'Equateur est entrain de vivre, de même les défis qui lui sont posés.



[1] Pour approfondir: « Socialismo del Sumak Kawsay o Biosocialismo Republicano » de René Ramirez



1 - L'HERITAGE COLONIAL EN EQUATEUR

On entend encore aujourd'hui dans le discours de la gauche latino-américaine des références très fortes aux idéaux portés par des figures historiques de la « première indépendance » (qui a abouti à la création de la République de l'Equateur en 1830) telles que Simon Bolivar, Antonio José de Sucre ou José Marti. Ceci tient au fait que **la lutte indépendantiste s'est souvent référée aux idéaux fondamentaux d'égalité et de liberté issus du siècle des lumières et de la révolution française.** [2]

Cet évènement, fixant un horizon républicain, marqua ainsi un premier pas essentiel pour la construction d'un espace politique où pourrait s'exprimer la souveraineté populaire. Cependant, cette première « indépendance », a été essentiellement menée par une oligarchie formée par les descendants des premiers colons espagnols. Leur intérêt premier était celui de se libérer de la tutelle économique et politique de la couronne espagnole. **La première constitution équatorienne a donc servi principalement à légitimer le pouvoir de cette oligarchie quasi féodale à la place de l'idéal républicain et de justice sociale si souvent évoque durant la lutte indépendantiste**.

La domination de cette oligarchie était fondée sur l'esclavage des peuples indigènes et l'exploitation des ressources premières. Dès lors, **les peuples originaires n'ont vu aucune différence entre l' « avant » et l' « après »,** leurs maîtres étant restés les mêmes et ainsi que les méthodes esclavagistes.

Cette logique s'est répétée tout au long de l'histoire républicaine de l'Equateur. Ce n'est qu'à partir des années 1950 qu'un véritable mouvement indigène commence à se structurer pour lutter contre cet héritage colonial, quine se limite pas au racisme et à la discrimination. La structuration économique du pays, résultat de **la politique agricole et de la gestion de ressources naturelles tout au long du XXème siècle, a plongé les peuples indigènes et afro-équatoriens dans une situation de pauvreté et de précarité très grave**.

ORGANISATION POLITIQUE DES PEUPLES INDIGENES

La culture politique et la structuration sociale des peuples indigènes des Andes a été caractérisée tout au long de leur histoire par une très forte dimension collective. La maintient de cette culture politique collective, même après plus de 500 ans de colonialisme, s'explique essentiellement par la résistance sans relâche menée par les peuples indigènes, mais également par les modes d'exploitation qu'ils ont subis. En effet, on s'est souvent servi de leur organisation traditionnelle pour les assujettir.

En 1990 les peuples indigènes (autour de 35% de la population actuellement) font une entrée fracassante dans le paysage politique équatorien : ils paralysent tout le pays en réclamant leurs droits, et deviennent un mouvement social incontournable. Suite à cela, **le 12 octobre 1992, les peuples indigènes latino-américains manifestent simultanément dans tout le continent** pour commémorer les 500 de la découverte de l'Amérique par Christophe Collomb et pour dénoncer l'héritage colonial encore fortement présent dans leurs pays. Concernant le mouvement indigène équatorien, sa force mobilisatrice est extrêmement forte, elle est capable de paralyser le pays et a déjà fait tomber des présidents.

Ce mouvement politique se structure autour de la CONAIE (Confédération des Nationalités Indigènes de l'Equateur), créé en 1986 et de son bras politique Pachakutik, créé en 1995. [3]

---

[2] Pour approfondir : « Bolivar, la conscience de l'Amérique – lettres et discours politiques du Lbertador »
[3] Pour approfondir : « Les mouvements indiens en Equateur », Julie Massal



2 - DE LA DICTATURE MILITAIRE A LA DICTATURE DE LA DETTE

L'Equateur, contrairement à d'autres pays latino-américains, n'a connu dans son histoire récente que trois brèves périodes de dictature militaire (1937-1938, 1963-1966 puis de 1972 à 1978). Celles-ci, ont été beaucoup moins brutales concernant la répression sanglante du peuple que celles des pays voisins, ce qui leur a valu le surnom populaire de « dictadouces » (en espagnol : « dictablandas »).

Cependant dans les années 70, **alors que les capitaux du Nord cherchent des nouveaux marchés (explosion des petrodollars), on découvre du pétrole en Équateur**. Cette découverte qui va servir comme excuse pour que les banques internationales exercent une énorme pression sur le pays pour qu'il s'en dette. On appellera cette période, la période de l'« endettement agressif ».

Ainsi, le « retour à la démocratie » en 1979 marquait paradoxalement le début d'une autre période autoritaire qui allait durer beaucoup plus d'années : la dictature des organismes financiers internationaux (notamment le FMI et la Banque Mondiale) à travers une dette devenue impossible à payer et qui a mis le pays sous tutelle, exactement comme le cas de la Grèce actuellement. **Ainsi, entre 1970 et 2007, l'État équatorien a remboursé 172 fois le montant de la dette initiale de 1970 alors que le volume de cette dette a été multiplié par 53.**[4]

« LA LONGUE ET TRISTE NUIT NEOLIBERALE »

Comme résultat de ce qui précède, depuis les années 80 et jusqu'en 2005**, le service de la dette représentera environ le 50% du budget de l'Etat** (entre 3 et 4 milliards de US$ par an) alors que, **les dépenses en santé, à titre d'exemple, représentaient environ 4% (autour de 400 millions de US$) !**

La dette a été ainsi l'outil fondamental du FMI et de la Banque Mondiale pour imposer pendant plus de vingt ans des plans d'austérité, de privatisations massives et de reformes structurelles qui menèrent jusqu'à la disparition de la monnaie équatorienne, remplacée par le dollar américain. Cela prenait à chaque fois la forme de **« lettres d'intention », sorte de contrats fixant une feuille de route des politiques publiques à mettre en place.** L'Équateur signait ces lettres pour avoir accès aux prêts que ces deux organismes lui octroyaient au fur et à mesure que les mesures prévues devenaient effectives.

Un des symboles les plus emblématiques de cette sombre période est le FEIREP (Fond de Stabilisation, Investissement et Réduction de l'Endettement Public). Il s'agit d'un fond mis en place en 2002 sous la pression du FMI.[5] Ce fond était destiné à gérer les revenus issus de l'exploitation pétrolière qui représentait alors près d'un tiers du budget de l'Etat. Le mode de gestion du FEIREP stipulait que le **70% des revenus pétroliers devaient être destinés au service de la dette publique** (paiement de la dette ; achat/vente des titres pour maintenir leur prix élevé), 20% devait servir à la stabilisation du prix du pétrole et **seulement 10% pouvait être destiné à l'investissement social**.

---

[4] Dette publique extérieure en 70: 195 Millions US$ - Source: Banque Mondiale (Global Development Finance 2007)
Dette publique externe en 3 juillet 2007: 10,4 Milliards US$ - Source Ministère Économie et Finances Équatorien

[5] « Loi organique de Responsabilité, Stabilisation et Transparence Fiscale ».



3 - LUTTE CONTRE LE MODELE NEOLIBERAL ET CRISE POLITIQUE

Les années 90 et 2000 seront marquées un acharnement des Etats-Unis qui instrumentalise la crise économique et le surendettement des pays d'Amérique Latine pour reserrer l'étau néo-libéral. Georges Bush propose ainsi le projet de **zone de libre-échange des Amériques (ALCA en espagnol), dans la lignée de l'ALENA** (accord de libre-échange entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada). Comme l'a très bien montré l'économiste Joseph Stiglitz, « l'ALCA se basait sur les clauses de l'OMC et sur les orientations fondamentales du FMI, et de la Banque mondiale ».

Les mouvements sociaux, dont le mouvement indigène est devenu le noyau dur, s'organisèrent et le pays rentra en résistance. Cela a produit une énorme instabilité politique dans le pays: le peuple ne pouvait ni ne voulait continuer d'accepter les différents plans austérité qui se succédaient sans fin. Ainsi, **en seulement dix ans, entre 1997 et 2007, l'Equateur 7 présidents différents se sont succédés** (dont trois renversés par des manifestations populaires massives: Abdala Bucaram en 1997, Jamil Mahauad en 2000 et Lucio Gutierrez en 2005).

Lors des manifestations qui aboutirent à la démission de Lucio Gutierrez en 2005, **une mobilisation populaire massive dans les villes s'est jointe aux mouvements sociaux traditionnels et à la lutte menée par les peuples indigènes**. Ceci marquera le début d'une évolution profonde qui aboutira deux ans plus tard à la Révolution Citoyenne. Des mouvements tels que les « Forajidos » à Quito (« les hors la loi » en espagnol) seront des prémisses de ce qui allait se produire quelques mois plous tard lorsque la société équatorienne allait appeler massivement et avec ardeur la mise en place d'une assemblée constituante.

QU'ILS S'EN AILLENT TOUS : LA DENONCIATION DE LA « PARTIDOCRATIE »

Une nouvelle dictature s'était instaurée durablement dans le pays, celle des intérêts financiers internationaux représentés par le FMI et la Banque Mondiale. Vers la fin des années 90 le peuple en avait pris largement conscience. A cela s'ajouta le mépris des Etats-Unis qui ne se cachaient même plus derrière ces organismes internationaux pour imposer leurs intérêts néo-coloniaux (un des meilleurs exemples de ceci étant la **base militaire étasunienne installée dans le port de Manta en 1999).**

L'ensemble de la classe politique équatorienne, n'osant pas s'opposer ni au FMI ni à la Banque Mondiale, tournait le dos à l'idée de représenter les intérêts du peuple et s'était abandonné à la construction d'une corruption institutionnalisée en lien avec les banques nationales et internationales. **Le peuple donna à cette mascarade démocratique, où les partis se succédaient mais la politique restait toujours la même, le nom de « partidocratie ».**

Face à celle-ci, la réaction du peuple équatorien a été la même que celle des autres pays latino-américains et **le mot d'ordre « qu'ils s'en aillent tous » a commencé à être scandé partout**. Ce mécontentement populaire était particulièrement fort vis-à-vis de l'assemblée nationale qui passait son temps à « vendre la patrie » comme disait une expression populaire tristement célèbre à l'époque.



4 - ELECTION DE RAFAEL CORREA ET DEBUT DE LA REVOLUTION CITOYENNE

La rupture débute lorsque Rafael Correa, jusque là simple universitaire et économiste reconnu, n'ayant jusque là aucun passé dans un parti politique, est appelé à prendre le poste de ministre d'économie. Il s'agissait d'un poste dans le gouvernement de transition qui se forma suite à la chute de Lucio Gutierrez. Tout de suite **Rafael Correa va dénoncer le tristement célèbre FEIREP [6] qu'il veut réformer radicalement à travers une loi pour qu'enfin les revenus pétroliers soient mis au service des besoins du peuple équatorien.**

Le président par intérim, Alfredo Palacio, cédant à la pression étasunienne, tourne le dos à Correa et celui-ci **décide de démissionner de son poste de ministre pour se présenter aux élections présidentielles** qui arrivent. Cela marquera une rupture radicale avec les agissements de la classe politique traditionnelle majoritairement corrompue et brisera, par ce courage politique, le profond désespoir du peuple qui ne trouvait jusque là aucun écho politique à ses revendications.

La candidature de Correa, va se baser sur un refus de participer au jeu politique institutionnalisé dans une république entièrement construite pour mettre en œuvre une politique néolibérale. Ainsi, le mouvement qu'il vient de fonder, Alianza Pais, **décide de ne pas participer aux élections législatives**. Il dénonce ainsi le système institutionnel néolibéral équatorien et pose comme revendication centrale la mise en place **d'une assemblée constituante, seule capable transformer radicalement la vie économique, sociale et politique du pays à travers l'implication populaire.**

La proposition politique simple mais radicale de Rafael Correa va canaliser la force populaire accumulée par des décennies de luttes et **il sera élu le 26 novembre 2006 avec 56,67%** des voix, lors du deuxième tour de l'élection présidentielle qui l'opposera à Alvaro Noboa, un des plus grands millionnaires du pays. Bien plus qu'un résultat électoral**, cette élection marque le début d'une mobilisation populaire dont la volonté est celle de s'approprier le processus constituant pour participer activement au changement profond du pays.**

[6] Voir Partie I ; paragraphe intitulé « La longue et triste nuit néolibérale », page 6



II – L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE : OUTIL POUR LA CONSTRUCTION DU SOCIALISME DU « BIEN VIVRE »

L'assemblée constituante a permis de donner forme, dans la durée, à la grande force populaire née de la résistance ancestrale des peuples indigènes et de la lutte contre le néolibéralisme.
A travers cette assemblée :

- **il a été possible de construire des outils concrets pour exprimer et défendre la souveraineté populaire** face aux intérêts des multinationales, des organismes financiers internationaux mais aussi face aux quelques familles qui s'étaient accaparées depuis des décennies le pouvoir économique et politique du pays.

- **le peuple, s'est fixé un horizon politique commun en rupture radicale avec le capitalisme et le système colonial de la société équatorienne.** En ce sens, il faut comprendre l'assemblée constituante comme le premier pas d'une longue bataille : une fois fixé cet horizon politique ce n'est que par la mobilisation populaire que les différents droits qu'y figurent peuvent être conquis.

Nous avons voulu présenter le processus constituant équatorien de façon à ce que les lectrices et les lecteurs puissent s'en inspirer non pas comme un modèle absolu - rien étant complètement transposable – mais comme **un exemple extrêmement pertinent d'une lutte qui a été capable d'affronter les intérêts du capital par l'affirmation de la souveraineté populaire.** Par l'analyse de chacune des étapes de ce processus constituant nous pourrons voir des ressemblances frappantes avec les défis qui nous sont posés aujourd'hui en Europe et dans le monde entier.

UN CONSTITUTIONALISME RADICAL ET TRANSFORMATEUR

L'Equateur, a une tradition constitutionnelle particulière. A l'instar de sa toute première constitution[7], chaque changement politique important dans le pays s'est consolidé par une nouvelle constitution, permettant ainsi de légitimer le pouvoir d'un nouveau groupe dominant (bien évidemment sans aucune participation populaire). Ainsi, la constitution actuelle est la 20ème de l'histoire du pays.

L'idée d'**une assemblée constituante qui rompe avec cette histoire et qui permette pour la première fois l'écriture d'une constitution pour le peuple et par le peuple** est quelque chose qui ne vient pas directement de Rafael Correa. Il s'agit d'une revendication fondamentale des mouvements sociaux et notamment des mouvements indigènes depuis les années 90. Cependant il a été celui qui a su le mieux affirmer l'importance de la participation populaire dans celle-ci.

Après plus de 20 ans de néolibéralisme ayant abouti à la marchandisation de tous les domaines de la vie humaine, **l'idée d'une assemblée constituante**, ouverte à la participation de toutes et de tous, ayant pour but de redéfinir un nouveau contrat social, à travers la définition des droits inaliénables, **est rentrée en résonance avec l'ensemble des luttes qui se menaient depuis des décennies dans le pays.**

[7] Voir partie I, chapitre « L'HERITAGE COLONIAL EN EQUATEUR », page 5



AFFRONTEMENT LA « PARTIDOCRATIE » ET LANCEMENT DU PROCESSUS CONSTITUANT

Le processus de lancement d'une assemblée constituante ne figure pas, par définition, dans la constitution précédente, le rapport de forces politiques a donc été déterminant pour le lancement du processus constituant. Etant donné que le mouvement politique de Rafael Correa, Alianza Pais, n'avait pas voulu participer aux élections législatives, l'assemblée nationale, dont les élu-e-s venaient pour la plupart des partis traditionnels, s'est très vite érigée en opposition au projet constituant.

Alors que l'ancienne « partidocratie » essayait de défendre ses intérêts par tous les moyens, **une grande mobilisation populaire va émerger.** L'assemblée nationale ainsi que les maisons de plusieurs députés opposées au lancement d'un processus constituant vont être très vite assiégées par des milliers de manifestants, leur imposant ainsi **la mise en place d'un référendum pour décider la de la mise en place d'une assemblée constituante.**

Ayant fait une première concession pour calmer les manifestants, l'assemblée nationale va tenter une dernière fois de s'y opposer en convoquant une session extraordinaire en pleine nuit et en votant frauduleusement contre le processus en cours. **Le Tribunal Suprême Electoral, destitue 57 des 100 députés de l'assemblée nationale pour « entrave à un processus électoral ».** La nature clairement anti-populaire et anti-démocratique des partis traditionnels arrive ainsi à son plus haut niveau.

Lors du référendum du 15 avril 2007, le 81,72% des équatoriens voteront pour la mise en place d'une assemblée constituante.

1 - LES MEMBRES DE L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE : COMMENT FAIRE DE LA POLITIQUE AUTREMENT

L'effondrement de la « partidocratie » traditionnelle se traduira lors de l'élection des membres de l'assemblée constituante, par une assemblée formée à 65% de personnes n'ayant jamais appartenu à un parti politique. Le tout nouveau mouvement **Alianza Pais gagnera 56,15% des sièges de l'assemblée et si on y ajoute ses alliés politiques, cela représente 61,47% des sièges**. Ils disposeront ainsi d'une large majorité pour effectuer le travail de rédaction de la nouvelle constitution.

L'assemblée est installée dans un village aménagé spécialement à cet effet, « Ciudad Alfaro », qui ne se trouve pas dans la capitale, pour « décentraliser » ainsi son travail. La retransmission télévisée d'une grande partie des débats participera à une large démocratisation du travail constituant.

Pendant plus d'un an l'Equateur tout entier va vivre au rythme de l'assemblée constituante. Les élus qui la conforment, veulent renouer le lien entre les institutions et les citoyen-ne-s il y a parallèlement une volonté très forte de montrer qu'un élu doit être un véritable outil citoyen. Ainsi les élu-e-s à l'Assemblée constituante vont effectuer des allers-retours très régulièrement entre leurs territoires et l'assemblée afin d'effectuer ce **travail essentiel d'éducation populaire, mais aussi pour consulter les citoyens-ne-s qui les ont élu et faire vivre ainsi le contrôle citoyen d'une façon constructive.**



2 - L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE : UN OUTIL POUR FAIRE VIVRE L'EDUATION POPULAIRE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'assemblée constituante a été l'outil essentiel de la Révolution Citoyenne, elle n'a pas été conçue comme une assemblée représentative traditionnelle mais comme un organe politique totalement différent, en dialogue permanent avec la société. Son mode de fonctionnement radicalement différent laissait une place extrêmement importante à la participation citoyen-ne-s en son sein.

Ainsi tout citoyen-ne muni-e de sa carte d'identité pouvait participer aux tables rondes thématiques (santé, éducation, économie, droit du travail, écologie etc…) qui étaient à la base du travail constituant. Ces tables rondes ont été pensées avec une méthodologie très précise qui a permis la **mise en place de tables rondes itinérantes qui ont parcouru le pays tout entier** dans l'objectif de permettre que la participation citoyenne puisse être la plus large possible.

Parallèlement à la garantie de ce droit à la participation individuelle, le droit de la « participation collective » a également été garanti. **Ainsi, les mouvements sociaux les plus importants des pays avaient des délégués vivant en permanence à Ciudad Alfaro et participant au processus constituant**. Ces représentants ont été largement auditionnés durant les travaux de l'assemblée : le président de l'Assemblée Constituante aimait plaisanter en affirmant qu'il n'avait pas un rôle de président de l'assemblée mais de réceptionniste de celle-ci.

RATIFICATION DE LA NOUVELLE CONSTITUTION ET REELECTIONDE RAFAEL CORREA

La ratification de la constitution est faite par **référendum populaire le 28 septembre 2008** et les résultats sont sans appel : **elle est ratifiée avec 63,96% de votes « pour » et 28,10% « contre »**.

Rafael Correa soumettra à nouveau son mandat devant le vote des citoyen-ne-s, comme il l'avait annoncé au moment de son élection étant donné que son projet politique était à ce moment celui de doter le pays d'une nouvelle constitution. Ainsi il va pouvoir enfin gouverner dans un cadre constitutionnel donnant au peuple équatorien et à ses représentants les moyens dont ils ont besoin pour construire leur destin commun de façon souveraine.

Le 26 avril 2009, Correa gagne l'élection présidentielle au premier tour avec 51,9% des voix.



III. UNE CONSTITUTION NOVATRICE ET RADICALE

Le résultat du travail constituant effectué entre le 30 novembre 2007 et le25 juillet 2008 est **une constitution parmi les plus progressistes au monde**. C'est au sein et autour de cette Assemblée Constituante que s'est opérée la transformation de la colère et du désespoir populaires accumulés depuis des décennies pour laisser place à la détermination, la créativité et l'espoir avec lesquels l'Equateur mène aujourd'hui la construction du socialisme du Bien Vivre.

Cette constitution, qui est une des plus longues au monde (444 articles) née de ce processus de profond dialogue social est le pilier fondamental sur lequel se construit actuellement la rupture avec l'héritage colonial et le système capitaliste.

En effet, lors du travail constituant, **une notion s'est érigé au cœur du projet politique porté par la nouvelle constitution, il s'agit du concept de « Bien Vivre »,** (« Buen Vivir » en espagnol ou « Sumak Kawsay » en quechua, une des langues principales des peuples indigènes de l'Equateur). Ce concept est issu d'un profond dialogue multiculturel entre la philosophie politique des communautés indigènes et la philosophie politique socialiste et écologiste « traditionnelle ».

Pour mieux appréhender ce concept, nous avons choisi de présenter les points les plus importants qui figurent dans la nouvelle constitution équatorienne. Il ne s'agit pas du tout d'un balayage exhaustif de la constitution, mais de pointer notamment les points novateurs de celle-ci (pour l'Equateur mais bien au-delà).

Ceci permettra, nous l'espérons, de mieux comprendre les piliers fondamentaux et les contours **d'un « Bien Vivre », voué à être en constante redéfinition par le biais de la participation citoyenne.**





1. L'ORGANISATION POLITIQUE DU PAYS.

En premier lieu, l'Equteur, est défini selon le premier article du chapitre I de la constitution comme un « **Etat constitutionnel de droits et justice, social, démocratique, souverain, indépendant, unitaire, interculturel, plurinational et laïque**. Il est organisé sous la forme d'une République et est gouverné de façon décentralisée ». Le rôle de l'Etat est particulièrement renforcé et quelques notions méritent d'être mises en avant :

- **Le rôle de L'Etat est fondamentalement renforcé :**
  Il est établi que c'est un devoir primordial de l'Etat de « garantir sans discrimination le respect des droits établis dans la constitution et dans les instruments internationaux, en particulier **en ce qui concerne l'éducation, la santé, l'alimentation, la sécurité social et l'eau pour ses habitants** » (art. 3).
  Ceci peut sembler banal, mais c'est une avancée majeure comparée à la constitution précédente qui ne faisait aucune mention à ce propos. Par contre, la constitution précédente de 1998 ouvertement néolibérale avait été rédigée en pleine crise financière du pays et imposée en grande partie par le FMI et la Banque Mondiale. Elle stipulait que le rôle de l'Etat était de préserver la « croissance soutenable de l'économie, et le « développement équilibré» du pays. (art. 3).

- **La souveraineté du territoire équatorien et sa politique de Paix sont garanties** constitutionnellement à travers un article stipulant que « l'Equateur est un territoire de paix. Il ne sera permis l'établissement d'aucune base militaire étrangère ni d'aucune installation étrangère avec des objectifs militaires. Il est interdit de céder des bases militaires nationales à des forces armées ou de sécurité étrangères ». (art.5)
  Ceci est d'une grande importance, non seulement car **cela a permis d'expulser les forces armées étasuniennes établies dans la base militaire de Manta, mais également de stopper la collaboration équatorienne avec le « Plan Colombie »** mené par les Etats-Unis pour, soi-disant, endiguer le trafic de drogues dans le continent. Les véritables objectifs sont tout autres : garder sous tutelle politique la Colombie (pays frontalier de l'Equateur), faire un point d'appui militaire pour défendre les intérêts états-uniens et continuer à promouvoir la militarisation de la Région.

- **Le renforcement du rôle de l'Etat en matière de planification économique et territoriale, tout en garantissant la décentralisation** est un des principes les plus importants de la constitution. Ainsi, l'Etat a la « compétence exclusive en matière la planification nationale » (art.261) de même que pour ce qui est de « la politique économique, fiscale, douanière » (art. 261) ainsi que ce qui concerne les **politiques d'éducation, santé, sécurité sociale et logement** (art. 261).

  Ceci marque une rupture radicale avec la politique néolibérale qui avait quasiment éradiqué tous les outils dont disposait l'Etat pour mettre en œuvre sa politique. En effet, **la constitution précédente de 1998 avait éliminé l'organe planificateur de l'Etat** : le CONADE (Conseil Nationale de Développement) et avait réduit la planification à un simple bureau adjoint à la présidence de la république. Ceci bien entendu pour laisser la place aux privatisations et à la bien connue « main invisible du marché »



LE CARACTERE PLURINATIONAL DE L'ETAT EQUATORIEN

La lutte historique des peuples indigènes contre l'héritage colonial, encore fortement présent dans la société équatorienne, a abouti à la caractérisation actuelle **de l'Etat équatorien, reconnu dans la constitution en tant qu'Etat plurinational.**

La demande de reconnaissance de la plurinationalité est une revendication des peuples indigènes pour sortir de l'invisibilité. En effet, depuis près de 500 ans la culture, la philosophie, la structuration politique et sociale des peuples indigènes sont complètement méprisées, exclues et menacées. En ce sens l'Etat est devenu une machine à homogénéiser qui rend hégémonique une certaine vision du monde (inspirée de l'idéologie dominante européenne et nord-américaine). Pendant des siècles l'Etat a imposé cette structure coloniale à près du 50% des citoyen-ne-s équatorien-ne-s qui ne la partageaient pas.

La reconnaissance de la plurinationalité est un fait historique permettant d'entamer un profond processus de transition. Il s'agit de rendre possible le dialogue interculturel entre les différentes visions du monde coexistant en Equateur pour en finir avec l'héritage colonial et construire collectivement un horizon commun pour tou-te-s les citoyen-ne-s équatorien-ne-s.

La reconnaissance d'un Etat pluriculturel était déjà présente dans la constitution de 1998. Cependant celle-ci ne faisait que reconnaître un principe vide sans développer le sens profond et les conséquences concrètes que la notion de plurinationalité implique pour l'Equateur. **Il ne s'agit pas d'institutionnaliser le dialogue interculturel mais de déconstruire dans la société tout ce qui dans la structuration de la vie économique, politique et sociale rend ce dialogue stérile, voire impossible.**

L'article 57 de la constitution équatorienne « reconnaît et garantit aux communes, communautés, peuples et nationalités indigènes, en accord avec la Constitution et avec les pactes, traités, déclarations et autres instruments internationaux pour les droits humains », des droits tels que:

- Ne pas être objet de racisme ou de toute autre forme de discrimination basée sur son origine, identité ethnique ou culturelle
- Conserver la propriété imprescriptible de ses terres communautaires, qui seront inaliénables, non réquisitionnables et indivisibles.
- Conserver et développer ses propres modes de vie collective, organisation sociale, et de génération et exercice de l'autorité, dans ses territoires légalement reconnus.
- Ne pas être déplacés contre leur volonté de leurs terres ancestrales.
- Etre consulté préalablement, de manière libre et informée, dans un délai raisonnable, sur les plans et programmes de prospection, exploitation et commercialisation des ressources non renouvelables qui se situent sur leurs terres[…]. Participer aux bénéfices que ces projets génèrent et recevoir des indemnisations pour les préjudices sociaux, culturels et environnementaux qu'ils produisent.



2. DEMOCRATIE, PARTICIPATION ET CITOYENNETE

Un des caractéristiques essentielles de cette constitution est l'approfondissement démocratique qu'elle met en place. La démocratie est conçue bien au-delà de sa composante représentative. Ainsi, l'article 95 stipule que **« la participation des citoyen-ne-s à tous les affaires d'intérêt public est un droit qui s'exercera à travers les mécanismes de la démocratie représentative directe et communautaire ».**

Pour ce qui est des articles constitutionnels les plus importants, on retrouve :

- **le droit à la désobéissance civile** dans l'article 98, qui stipule que « les individus et les collectifs pourront exercer le droit à la résistance face à des actions ou des omissions du pouvoir public ou des personnes naturelles ou juridiques non étatiques qui menaceraient ou pourraient menacer leurs droits constitutionnels, et demander la reconnaissance de nouveaux droits. »

- **Le référendum révocatoire**, reconnu dans l'article 105, qui stipule que tout élu peut être révoqué après sa première année de mandat et avant la dernière. Un seul référendum révocatoire peut être mis en place durant chaque période de gestion. Pour cela il faut que celui-ci soit demandé par au moins 10% des personnes inscrites sur les listes électorales (15% quand cela concerne le président). La décision est prise à la majorité absolue des voix valides, sauf pour le cas du président où il faut la majorité absolue des votants.

- **Le référendum d'initiative populaire normative,** reconnu dans l'article 103, et pouvant demander « la création, la réforme ou l'abrogation de normes juridiques devant la Fonction Législative ou tout autre organe avec une compétence normative ». Pour une reforme constitutionnelle, la demande doit être soutenue par au moins 1% des inscrit-e-s dans les listes électorales. Lorsqu'il s'agit d'une affaire de dimension nationale, la demande doit être soutenue par au moins 5% des inscrit-e-s aux listes électorales. Lorsqu'il s'agit d'une affaire à dimension locale, la demande doit être soutenue par au moins 10% des inscrits aux listes électorales.
La décision est prise à la majorité absolue des voix exprimées.

- **Le Référendum à l'initiative des collectivités territoriales**, reconnu dans l'article 104, stipule qu'une collectivité territoriale peut demander un référendum sur des affaires relatifs à leur juridiction, à l'exception des questions traitant des politiques fiscales et de l'organisation administrative du pays. Les demandes doivent être soutenues par les trois quarts des membres des gouvernements autonomes locaux.

CITOYENNETE UNIVERSELLE

La constitution équatorienne défend, dans l'article 416, « **le principe de la citoyenneté universelle, la liberté de circulation pour tous les habitants de la planète et la fin progressive de la condition d' « étranger »** comme élément transformateur des relations inégalitaires entre les pays et particulièrement dans les relations Nord-Sud ».
Ainsi, tous **les étrangers résidant depuis au moins 5 ans dans le territoire équatorien ont le droit de vote à toutes les élections du pays,** y compris les élections nationales (art. 63). Plus largement, tou-te-s les citoyen-ne-s, étranger-e-s ou équatorien-ne-s ont les mêmes droits et obligations (art. 9).

L'expulsion de collectifs d'étrangers est interdite constitutionnellement, tout processus migratoire devant être traité de forme individuelle,c'est-à-dire au cas par cas (art. 66).



3. LA QUESTION DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LA CONSTITUTION.

La dette publique a été le fléau équatorien pendant plus vingt ans. En Equateur elle avait prit le nom de la dette « éternelle » (eterna) et non de la dette « externe » (externa). A travers elle s'est instauré un régime anti-démocratique et anti-populaire répondant uniquement aux intérêts financiers des capitaux internationaux et nationaux.

La nouvelle constitution équatorienne établit des principes très clairs en ce qui concerne la gestion de la dette et **la primauté absolue des intérêts souverains du peuple équatorien sur les intérêts du grand capital financier** :

- **Création d'un « comité de la dette et du financement »** (art. 289) présidé par le président de la République et conformé par le Ministre de Finances ou son délégué, le secrétaire national du Secrétariat National de Planification et Développement ou son délégué et le sous-secrétaire en charge de la dette en tant que secrétaire du comité. Ce comité autorisera tout contractualisation de la dette publique. Cet article constitutionnel stipule également que **l'Etat doit « promouvoir les instances nécessaires pour que le pouvoir citoyen contrôle et soit en mesure d'effectuer un audit de la dette publique ».**

- En aucun cas la dette publique peut porter atteinte à la souveraineté, aux droits, au Bien Vivre et à la préservation de la nature. (art.290)

- La dette publique est destinée exclusivement au financement de programmes et de projets d'investissement d'infrastructures ou ayant une capacité financière de remboursement. (art.290)

- Une renégociation de la dette publique peut avoir lieu uniquement dans le cas où les nouvelles conditions seraient avantageuses pour l'Equateur. (art.290)

- Les traités de renégociation ne pourront contenir de façon tacite ou explicite aucune caractéristique usurière ou d'anatocisme (transformation des intérêts en capital). . (art.290)

- L'Etat procédera à la dénonciation de toutes les dettes qui seront déclarées comme illégitimes par un organisme compétent. (art.290)

- L'acquisition ou gestion de la dette publique doit être soumise aux normes de responsabilité administrative ou civile. (art.290)

- Il est interdit d'étatiser des dettes privées. (art.290)



4. LES DROITS DE LA NATURE

La constitution équatorienne a été **la première constitution au monde à reconnaître les droits de la nature**, ceux-ci sont détaillés dans la section suivante de la constitution équatorienne :

Chapitre VII
Droits de la nature

Art. 71.- **La nature ou la Pacha Mama, où se reproduit et se réalise la vie, a le droit au respect intégral de son existence et du maintien et régénération de ses cycles de vie, ses structures, ses fonctions et ses processus d'évolution**.

Toute personne, communauté, personne ou nationalité peut exiger de l'autorité publique le respect des droits de la nature. Pour appliquer et interpréter ces droits, seront observés les principes correspondants établis dans la Constitution.

L'État encouragera les personnes physiques et morales et les collectifs à protéger la nature et fera la promotion du respect de tous les éléments qui composent un écosystème.

Art. 72.- La nature a le droit d'être restaurée. Cette restauration sera indépendante de l'obligation qu'ont l'État et les personnes physiques ou morales d'indemniser les individus et les collectifs vivant dans des systèmes naturels qui seraient affectés.

En cas d'impact environnemental grave ou permanent, y compris ceux causés par l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables, l'État mettra en place les mécanismes les plus efficaces pour parvenir à la restauration et prendra les mesures appropriées pour éliminer ou atténuer les conséquences néfastes sur l'environnement.

Art. 73.- L'État appliquera des mesures de précaution et de restriction pour les activités qui peuvent mener à l'extinction de certaines espèces vivantes, à la destruction de certains écosystèmes, ou à la modification permanente des cycles naturels. Il est interdit d'introduire des organismes ou des matières organiques et inorganiques qui peuvent modifier de façon permanente le patrimoine génétique national.

Art. 74.- Les personnes, les communautés, les peuples et les nationalités auront le droit au bénéfice de l'environnement et des ressources naturelles qui leur permettent de « bien vivre ». Les services environnementaux ne seront pas susceptibles d'appropriation ; leur production, distribution, utilisation et exploitation seront réglementées par l'État.



5. SECTEURS STRATEGIQUES ET SERVICES PUBLICS

Suite à plus de 20 ans de néolibéralisme un des grands défis de la révolution citoyenne est celui de réaffirme le rôle de l'Etat dans la société, en tant que garant de l'expression et le respecte de la souveraineté populaire.

En ce sens la constitution reconnaît des secteurs stratégiques qui doivent être administrés, régulés, contrôlés et gérés par l'Etat, il s'agit de : « l'énergie sous toutes ses formes, les télécommunications, les ressources naturelles non renouvelables, le transport et le raffinage d'hydrocarbures, la biodiversité, le patrimoine génétique, le spectre radioélectrique, l'eau, en plus de ceux qui pourront être déterminés par la loi. » (art.313)

En ce sens, l'article suivant, le n°314, stipule que **l'Etat a la responsabilité des « services publics** d'eau potable et d'irrigation, d'assainissement, d'énergie électrique, de télécommunications, de voirie, d'infrastructures portuaires et aéroportuaires en plus de ceux qui pourront être déterminés par la loi. »

Pour ce qui est de la santé, l'article 363, établit que l'Etat est responsable de formuler les politiques publiques garantissant la promotion, la prévention, la curation, la réhabilitation et l'attention intégrale de la santé, et de développer les pratiques saines dans les milieux de la famille, du travail et de la vie en communauté. **L'Etat doit garantir l'accès universel et gratuit aux soins et améliorer en permanence leur qualité.**
En ce qui concerne l'éducation publique, celle-ci est gratuite jusqu'au baccalauréat et obligatoire jusqu'au collège. Elle est laïque à tous les niveaux. (art. 343 – 350).

LA CONSTITUTION ET LES MEDIAS

La constitution équatorienne est particulièrement innovante pour ce qui est du traitement des médias. La constitution établit dans son article n°16 que toutes les personnes de façon individuelle ou collective, ont droit à :

- **« une communication libre, interculturelle, inclusive, diverse et participative** pour tous les domaines de l'interaction sociale »
- **« la création de moyens de communication sociale, et à l'accès en égalité de conditions à l'utilisation des fréquences du spectre radioélectrique**, pour la gestion de radio et télévision publiques, privées et communautaires (comprendre associatives dans la culture française) ». L'Etat est le garant de cette égalité d'accès (art. 17)

Ceci est complété de façon remarquable par l'article n° 312, qui stipule que la constitution « **interdit la participation dans le control du capital, l'investissement ou la propriété des moyens de communication sociale, aux entités ou groupes financiers**, à ses représentants légaux, à ses membres des comités de direction et à ses actionnaires ». Ce dernier principe a été ratifié par ailleurs à travers un référendum populaire et est entré actuellement en application.

Basée sur ces principes constitutionnels une loi sur les médias (radio et télévision) est actuellement en discussion à l'assemblée nationale pour que l'utilisation des fréquences du spectre radioélectriques soient divisées en trois parties égales : **un tiers réservé aux médias publics, un tiers réservé aux médias privés et un tiers au médias communautaires (l'équivalent en France étant le milieu associatif).**



IV - LE BILAN DE 6 ANS DE REVOLUTION CITOYENNE

Le programme gouvernemental sur lequel fut élu Rafael Correa en 2006 traçait déjà les grandes lignes directrices d'une transformation radicale pour l'Equateur. Bien que limité par le contexte constitutionnel qui est celui de l'ancienne constitution clairement néolibérale de 1998, le gouvernement, dès son investiture, mit en place ce qui sera appelé le « Plan pour la Révolution Citoyenne »[8].

La nouvelle Constitution est rentrée en vigueur, le 20 octobre 2008. L'Etat tout de suite basé sur celle-ci pour se doter d'une feuille de route capable de définir les lignes directrice de la transition vers le socialisme du Bien Vivre : **le Plan National pour le Bien Vivre 2009-2013.**

Il est important de comprendre les principes de ce plan avant d'étudier les résultats extrêmement positifs qu'il a produit pour l'ensemble de la société équatorienne.

LE PLAN NATIONAL POUR LE BIEN VIVRE

Nous reprenons pour présenter le plan national du Bien Vivre une partie de la présentation de celui-ci, issue de son site Internet (en français !) que nous vous recommandons vivement de visiter: http://plan2009.senplades.gob.ec/web/fr1/home;

Les propositions incluses dans le Plan National pour le Bien Vivre 2009-2013 lancent d'importants défis : techniques, politiques, mais aussi en matière d'innovation méthodologique et instrumentale. Néanmoins, l'apport le plus profond du Plan réside dans la **rupture conceptuelle qu'il propose par rapport aux idéaux du Consensus de Washington et aux approches les plus orthodoxes quant au concept de développement.**

En ce sens, le **Bien Vivre repose sur une recherche, de longue date, de modes de vie alternatifs** ; c'est cette recherche qui a poussé les acteurs sociaux en Amérique Latine au cours des dernières décennies, à formuler de nouvelles revendications face au modèle économique néolibéral. Dans le cas équatorien, ces revendications ont été reconnues, insérées dans la Constitution, et sont devenues les principes et orientations fondamentales du nouveau pacte social.

Le Bien Vivre est donc un pari pour le changement, changement qui se construit continuellement à partir de ces revendications : celles-ci s'appuient sur **une vision plus large qui dépasse les marges étroites quantitatives de l'économisme et permette l'application d'un nouveau modèle de développement**, dont la finalité n'est pas le processus d'accumulation matérielle, mécaniste et infinie de biens, sinon la promotion d'une stratégie économique incluante, durable et démocratique. On envisage ici à la fois **une vision qui permet d'associer aux processus d'accumulation et de (re)distribution, les acteurs qui historiquement ont été exclus des logiques du marché capitaliste**, et des formes de production et de reproduction qui se fondent sur des principes distincts de la logique de marché.[9]

---

[8] Ce plan est disponible, en espagnol sur le site du Secrétariat National de Planification et Développement : http://plan2007.senplades.gob.ec/

[9] René Ramirez, http://plan2009.senplades.gob.ec/web/fr1/home



DEFINITION DU BIEN VIVRE PAR RENE RAMIREZ[10]

«**La satisfaction des besoins, l'obtention d'une qualité de vie et par conséquent d'une mort dignes**, aimer et être aimé, l'épanouissement de tous et de toutes en paix et en harmonie avec la nature et la pérennisation des cultures humaines.

Le Bien Vivre présuppose de disposer de temps libre pour la contemplation et l'émancipation et que les libertés, les opportunités, les capacités et potentialités réelles des individus puissent s'étendre, s'épanouir, de sorte qu'ils puissent atteindre simultanément ce que la société, les territoires, les diverses identités collectives et chacun – vu comme un être humain universel et particulier à la fois – envisagent comme étant un mode de vie souhaitable (tant du point de vue matériel que subjectif, et sans conduire à la moindre domination des uns sur les autres).

Notre concept du Bien Vivre nous oblige à reconstruire la chose publique, afin de mieux nous reconnaître, nous comprendre et nous valoriser les uns les autres – entre êtres divers mais égaux – dans le but de faire prospérer les chances de réciprocité et de reconnaissance mutuelle, et par ce biais de rendre possible l'auto-réalisation de tout un chacun et la construction d'une vie future en société qui soit partagée »

Il est très important de noter que la méthodologie utilisée pour l'élaboration du Plan National du Bien Vivre est exemplaire et extrêmement riche en enseignement de ce que peut être une planification avec une véritable participation citoyenne.

Pour garantir la diffusion et l'articulation du Plan au niveau territorial, divers ateliers itinérants ont été organisés. Des acteurs originaires de tous les coins du pays y ont participé. En outre, des ateliers nationaux ont été ouverts à Quito et à Guayaquil. **En tout, plus de 4000 personnes ont pris part aux débats.**

Le **Plan National pour le Bien Vivre est basé sur douze stratégies de changement pour construire le socialisme du Bien Vivre** Nous vous recommandons de les consulter dans le site Internet du Plan, dans la rubrique « introduction » dans laquelle ces stratégies sont développées.[11]

Afin d'avoir un aperçu du Bilan des 6 ans de la Révolution Citoyenne, **nous vous proposons une présentation des résultats concrets pour chacun des 12 objectifs** que le Plan National du Bien Vivre s'est fixé pour la période 2009-2013[12] (qui n'est qu'une première phase de la période de transition).

---

[10] R. Ramirez, ancien secrétaire national à la planification et au développement et actuel secrétaire national à l'enseignement supérieur – voir aussi : http://www.placeaupeuple2012.fr/equateur-le-socialisme-du-bien-vivre/

[11] http://plan2009.senplades.gob.ec/web/fr1/home;

[12] Le détail de l'ensemble des données présentées est consultable (en espagnol) sur le document produit par le Secrétariat National de Planification et développement: « les 100 réussites de la révolution citoyenne » : http://www.planificacion.gob.ec/conozca-los-100-logros-mas-importantes-de-la-revolucion-ciudadana/



Objectif 1. Favoriser l'égalité, la cohésion et l'intégration sociale et territoriale dans la diversité.

- **La pauvreté a diminué de 12 points** entre 2006 et 2012 (elle est passée de 37,6% de la population à 25,3%)

- **La pauvreté extrême a diminué de 7,5 points** entre 2006 e 2012, en passant pour la première fois dans l'histoire du pays en dessous de 10% (elle est passée de 16,9 à 9,4%)

- **Environ 450.000 enfants et adolescent-e-s ont arrêté de travailler** entre 2006 et 2011 (il s'agit des enfanst et adolescent-e-s entre 5 et 17 ans dont le 16,9% travaillaient en 2006 contre 5,8% en 2011)

- **Entre 2010 et 2011, 130 000 personnes handicapées ont bénéficié de la « Mission Solidaire Manuela Espejo ».** Grâce à cette mission, des centaines de médecins, de généticiens, de psychologues et de spécialistes de la santé ont atteint les régions les plus reculées et inaccessibles de l'Equateur, afin d'offrir des consultations gratuites et de recenser les personnes handicapées, marginalisées pendant de longues années.
  Grâce à ce programme, les personnes handicapées reçoivent des médicaments et les équatorien-ne-s qui ont à leur charge une personne handicapée bénéficient d'une allocation mensuelle de 240 dollars.

Objectif 2. Améliorer les capacités et potentialités des citoyens.

- **Le budget de l'éducation a été multiplié par 8** entre 2006 et 2011, passant de 90 millions de dollars à 763 millions de dollars.

- **L'inscription au baccalauréat pour les étudiants issus des communautés indigènes a augmenté de 22 points et de 14 points pour les afro-équatoriens** entres 2006 et 2011. Ce pourcentage est passé de 24,3% à 46,9% pour les premiers et de 44,2% à 58,5% pour les deuxièmes.

- **Le nombre d'inscription à une université a doublé pour les étudiants issus des communautés indigènes** (6,5% à 14,5%) **et pour les afro-équatoriens (**9,5 à 19,7%.) entre 2006 et 2011.

- Le nombre de familles ayant accès à internent dans leurs foyers a doublé entre 2008 et 2011, en passant de 7% à 16,9%

- Le nombre de boursiers équatoriens à l'étranger est 17 fois plus grand que pour l'ensemble des 7 derniers gouvernements. Ils ont été 300 entre 1993 et 2006 et ils sont 5202 actuellement.

- **Le nombre de chercheurs dans des institutions publiques a triplé** entre2006 et 2011 (ils sont passés de 205 à 735).



Objectif 3. Améliorer la qualité de vie de la population.

- **L'investissement social a augmenté de 299 dollars par personne** entre 2006 et 2011. Cet investissement comprends l'investissement dans les domaines de la santé, l'éducation,la culture, la sécurité, l'environnement. Il est passé de147 dollars à 446 dollars.

- **L'investissement dans le domaine de la santé par personne a augmenté de 103 dollars par personne** entre 2008 et 2011, passant de 118 à 221 dollars.

- Le nombre de cas de paludisme a été divisé par 5 entre 2007 et 2010.

- **Le nombre de consultations médicales a doublé** entre 2006 et 2011, passant de 16 millions à 35 millions.

Objectif 4. Garantir les droits de la nature et promouvoir un environnement sain et durable.

- **19% du territoire du pays est classé en tant que zone protégée**. Le programme de préservation des forêts, « socio bosque », permet de sauvegarder plus de 1,1 millions d'hectares.

- La pollution par le Diesel a été divisée par 14.

- **Les pertes dans la distribution d'énergie ont baissé de 7,6 points** entre 2006 et 2011, elles sont passées de 22,3% à 14,2%.

- Le projet d'optimisation de la production énergétique permet de faire une économie de 10 millions de dollars par an.

Objectif 5. Garantir la souveraineté et la paix et impulser l'insertion stratégique dans le monde ainsi que l'intégration latino-américaine.

- Le commerce régional a augmenté de 56% entre 2007 et 2011.

- Environ 13,5 millions de dollars ont été attribués pour la reconstruction de Haïti.

- Les militaires équatoriens ont contribué à construire plus de 138 ponts et à réhabiliter plus de 137 Km de voirie dans des pays tels que El Salvador, Honduras, Nicaragua, Colombie et Paraguay.

- **En 2006, pour chaque dollar investi dans le secteur public, il y a avait 1,8 dollars destinés au paiement de la dette, en 2011 ce montant a été de 33 centimes de dollar**.



Objectif 6. Garantir le travail stable, juste et digne dans ses diverses formes.

- **Pour la première fois dans l'histoire du pays le pourcentage des emplois à plein temps et supérieur au sous-emploi** (49,9% contre 43%)

- 70 000 personnes handicapées ont pu trouver un emploi

- **Le revenu moyen, en juin 2012, d'une famille équatorienne permettait de couvrir le 93% de ses besoins de base.**

- Il manque 22 dollars au salaire minimum pour atteindre le niveau du « salaire digne » (permettant de couvrir les besoins de base), évalué aujourd'hui à 337 dollars.

- Le pourcentage des travailleurs inscrits à la sécurité sociale est passé de 25,7% en 2007 à 37,9% en 2011. Pour ce qui est des travailleurs en temps plein, ce pourcentage est passé de 41,7% à 61,7%. (La nouvelle constitution rend obligatoire l'inscription à la sécurité sociale)

Objectif 7. Construire et renforcer les espaces publics, de rencontre et interculturels

- Le nombre d'étrangers ayant visité le pays est passé de 841 000 en 2006 à 1,14 millions en 2011, comme résultat de la promotion du pays faite à l'étranger.

- Le nombre de visites des équatoriens aux parcs nationaux est passé de 495 000 en 2006 à 610 000 en 2011.

- Suite à la réhabilitation des chemins de fer, 6000 emplois ont été crée directe ou indirectement, 17 500 personnes ont bénéficié des plans d'inclusion sociale liés à ce projet et il y a eu 290 000 usagers entre 2007 et 2012.

Objectif 8. Affirmer et renforcer l'identité nationale, les diverses identités, la plurinationalité et l'interculturalité.

- Plus de 2000 biens considérés comme patrimoine national ont été récupérés.

- L'Equateur compte 18 centres interculturels communautaires ainsi que 103 musées administrés par l'Etat et garantissant un accès gratuit à tousles citoyen-nes.

- L'Equateur est un des 3 pays au monde qui respectent les droits collectifs des peuples indigènes.



Objectif 9. Garantir les droits et la justice

- **Pour la première fois dans l'histoire du pays, le Conseil National de Justice s'es formé à travers un concours publique et transparent (9 hommes et 21 femmes le conforment)**

- L'Etat a investit 42,3 millions de dollars pour les nouveaux centres de réhabilitation sociale dans le pays pour les d2tenu-e-s dans les prisons équatoriennes.

- L'Etat est intervenu dans 24 écoles dans la frontière Nord du pays (frontière avec la Colombie), ce qui touche plus de 3500 enfants.

Objectif 10. Garantir l'accès à la participation publique et politique

- **Pour la première fois de l'histoire du pays, la discrimination à cause de l'orientation sexuelle d'une personne est interdite par la constitution**

- Le pourcentage de la participation des femmes dans les instances publiques a nettement augmenté entre 2006 et 2011, soit par élection, par concours ou par désignation. Dans les institutions du pouvoir exécutif, les femmes sont passées de 14% à 33%, dans le pouvoir législatif,de 25% à 34%, et dans le pouvoir judiciaire de 6% à 42%.

Objectif 11. Etablir un système économique et social, solidaire et durable.

- A travers la Banque Publique d'Investissement, le secteur productif a reçu 3,012 millions de dollars.

.

- **La croissance du PIB a été de 8,8%,** en 2011 un chiffre record pour la dernière décennie.

- **Le pourcentage d'exportations non pétrolières a augmenté de 5 points** entre 2007 et 20011. Il est passé de 15,6% à 20% du total des exportations.

- 136 822 travailleurs ont eu accès à la formation continue spécialisée en 2011

- **1 820 millions de dollars ont été destinés au soutien des micro-entreprises et à l'économie sociale et populaire**

Objectif 12. Construire un État démocratique pour le Bien Vivre.

- Le transfert des ressources en destination des gouvernements autonomes a été doublé entre 2006 et 2011, il est passé de 1 300 millions de dollars à 2446 millions de dollars.

- L'Equateur occupe la sixième place en Amérique Latine concernant la transparence de sa gestion en 2011 (selon latinobarometro 2011)



ANNEXE N° 1 - Yasuni-ITT ou le pas de côté post-pétrolier

L'Initiative Yasuni ITT[13] consiste à **laisser sous terre** environ 20% des réserves équatoriennes en pétrole (**quelques 850 millions de barils de pétrole**). Celles-ci se trouvent en Amazonie, sous la réserve naturelle du parc Yasuni, qui non seulement contient une des plus importantes biodiversités au monde mais est également habitée par des communautés indigènes qui vivent en isolement volontaire : les Tagaeri, les Taromenane et les Oñamenane.

L'initiative permettrait ainsi **d'éviter l'émission 410 millions de tonnes de CO2**, de favoriser la conservation de la biodiversité en Amazonie, d'éviter la déforestation et de respecter les droits des peuples indigènes qui habitent ces terres. Cependant cela signifierait un sacrifice énorme en termes économiques (**entre 5 et 6 milliards de dollars**) pour un pays pauvre comme l'Equateur dont la rente pétrolière représente 46,6% du budget de l'Etat[14].

C'est pour cette raison que l'Equateur propose de mettre en pratique le principe onusien de la **responsabilité commune mais différenciée**[15] pour les problèmes environnementaux globaux. Pour cet effet, le gouvernement a mis en place, avec l'aide du PNUD[16], un fonds fiduciaire où il demande que la moitié de cet effort économique soit pris en charge par la communauté internationale.

Ce fonds sera administré par trois représentants du gouvernement équatorien, un représentant de la société civile équatorienne, deux représentants des "contributeurs" internationaux (Etats et organisations internationales) et un représentant du PNUD sans droit de vote. Ce type de montage permet de **sauvegarder la souveraineté du peuple équatorien** quant à l'utilisation du fonds.

Ce fonds servira à **garantir une transition énergétique et économique** pour que l'Equateur puisse sortir du système extractiviste (qui alimente en matières premières le système productiviste). Il s'agit d'un fond qui permettra une transition vers un modèle plus juste d'un point de vue économique, social et environnemental.

Plus concrètement, le capital du fonds sera exclusivement investi dans le développement des énergies renouvelables. Quant aux intérêts, ils seront dédiés à la lutte contre la déforestation des 40 zones protégées (4.8 millions d'hectares), à la gestion écologique des zones naturelles (5 millions d'hectares habités par des communautés indigènes et afro équatoriennes), à la reforestation du million d'hectares de forêts détruites,à l'amélioration de l'efficacité énergétique nationale, mais aussi au développement social des zones concernées par le projet et à la promotion de l'évolution effective vers une société de la "bio connaissance".

Le projet Yasuni, est radical : il **supprime les dégâts à la source** en n'exploitant pas les réserves pétrolières. Et il est éminemment politique en allant bien au-delà de la seule question environnementale : il englobe la défense des intérêts des peuples et le volet social ; il remet en cause la logique extractiviste et productiviste ; s'attaque aux lobbies et ne fait pas appel aux mécanismes de marché. A rebours des logiques néolibérales, **il invente une autre mondialisation, solidaire et respectueuse de la souveraineté des peuples**…. et met au défi les pays du Nord de respecter leurs discours sur l'environnement après l'échec de Copenhague.

---

[13] Les trois lettres ITT correspondent aux sigles des trois forages d'exploration pétrolière qui se trouvent dans la zone : Ishpingo-Tambococha-Tiputini
[14] Chiffre par rapport au budget de l'Etat en 2008
[15] La responsabilité est jugée différenciée compte tenu des pressions que les sociétés des pays développés exercent et ont exercé historiquement sur l'environnement mondial et en raison des techniques et des ressources financières dont ils disposent
[16] Programme des Nations Unies pour le developement



ANNEXE N° 2 - Commission pour l'Audit Intégral de la Dette

Le 9 juillet 2007, Rafael Corea créé par un décret présidentiel, la Commission pour l'Audit Intégral de l'Endettement Public (Comisión para la Auditoría Integral del Crédito Público –CAIC).

La définition de l' « Audit Intégral » dans ce décret est la suivante:

« Action fiscale orienté vers l'examen et l'évaluation du processus de contractualisation et/ou renégociation de la dette publique, l'usage de ces ressources et l'exécution des programmes et projets avec financement externe, avec le but de déterminer sa légitimité, transparence, qualité, efficacité, efficience, considérant les aspects légaux, économiques, sociaux, de genre, régionaux, écologiques et des nationalités et peuples ».

La commission était formée par 12 membres issus des mouvements sociaux et des ONG équatoriens ; par6 membres issus de campagnes internationales pour l'annulation de la dette du tiers-monde et par 4 représentants de l'État (Ministère de « Hacienda », Tribunal des Comptes, Commission anti-corruption et l'administration fiscale).

Cette commission s'est réunie pour la première fois le 23 juillet 2007 et elle a rendu son rapport final au président Correa le 23 septembre 2008 et au public le 20 novembre 2008. L'assemblée constituante, qui s'est réunie à partir du 30 septembre 2007 travaillera de très près avec la CAIC (ce qui aboutira à la rédaction de plusieurs clauses sur la dette publique dans la nouvelle constitution).

L'audit équatorienne a commencé par une **enquête sur tous les documents concernant les obligations émises par l'Etat** («contrat d'obligations», «contrat d'agence», «contrat de garantie", les fichiers joints, les conditions…). **Cette analyse a relevé de nombreuses clauses illégitimes**. De plus, en procédant à des simulations de paiement sans intérêt, **cet audit a explicité les mécanismes qui génèrent la dette publique.**

D'autre part, l'audit de la dette a dévoilé l'**instrumentalisation juridique** de la nation au profit des banques privées. C'est le cas de **la loi dite de « responsabilité fiscale »** qui avait permis de donner le privilège du paiement de la dette publique avant toute autre dépense publique, limitant ainsi toute dépense sociale et ne fixant aucune limite pour le coût de la politique monétaire. »17

Le rapport de la commission a jugé que la totalité de la dette commerciale de l'Équateur était illégale et/ou illégitime. Ainsi, à partir de **novembre 2008 Rafel Correa suspend le paiement d'une grande partie de la dette** (il se déclare en « default », c'est à dire moratoire pour tous les bonds Global 2012 et Global 2030 qui représentent le 85% de sa dette commerciale).

Au total, le gouvernement équatorien a **refusé de payer 70% des bonds de la dette équatorienne**, jugés illégitimes. Leur valeur a alors chuté d'environ 80% dans le marché secondaire **(90% des créanciers ont accepté !)**. L'équateur utilisera alors **800 millions de US$ pour acheter des bonds pour 3 Milliards de sa propre dette** (cela signifie pour le pays une économie totale de 7 Milliards de US$).
En 2006, la dette publique externe était de 10,2 Milliards de US$ et représentait le **24% du PIB**. En mars 2010 son montant était de 8,68 Milliards de US$, ce qui représentait le **15% du PIB**.[18] Selon, Piedad Mancero, économiste membre de la CAIC, les prévisions pour le service de la dette en 2011 seraient de 11,7% du budget de l'État (le budget 2011 est 23,9 Milliards de US$).

17 Conférence faite à Liège par Maria Lucia Fatarelli, membre de la CAIC, les 12 et 13 décembre 2011

18 Rapport de juin 2011 de la CEPAL (Comisión Económica para América Latina y el Caribe)